

## Société | Une passerelle piétonne pour la gare d'Agen !



**D'ici 2019, la gare d'Agen, située sur la ligne Bordeaux-Sète, sera équipée d'une passerelle piétonne et d'ascenseurs, qui permettront de traverser les voies en compléments du passage souterrain existant. Ce projet consiste également à mettre aux normes la hauteur des quais et à moderniser l'éclairage. « Cette opération s'inscrit dans un ensemble de mesures mis en œuvre par SNCF Réseau et ses partenaires, au niveau régional et national, pour améliorer l'accessibilité aux trains », précise l'entreprise.**

Les usagers de la SNCF en gare d'Agen l'ont peut-être déjà remarqué. Les premiers coups de pioche ont été donnés afin de construire une passerelle piétonne. Ces aménagements se déroulent en deux phases. « La première étape consiste à construire une passerelle métallique de 7 mètres de haut sur 20 mètres de long entre le quai 1 et le quai 2. Accessible à l'ensemble des voyageurs, elle est équipée de deux escaliers et de deux ascenseurs -capacité d'accueil de 8 personnes- desservant chaque quai », souligne SNCF Réseau. La passerelle est située à proximité du bâtiment voyageur côté Bordeaux, permettant un franchissement sécurisé des voies 1 à 2 pour tous. « La seconde étape de travaux, programmée en 2019, vient compléter ces aménagements afin de rendre les quais de la gare d'Agen accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cela consiste principalement à revoir la hauteur et le revêtement des quais et à moderniser l'éclairage », ajoute l'entreprise.

Cette opération financée par la Région Nouvelle-Aquitaine (11,6 %), l'Etat (25,6 %), SNCF Réseau (51,2 %) et la Communauté d'agglomération d'Agen (11,6 %) se monte à 7,5 millions d'€.

Au-delà de cette passerelle et de cet ascenseur, le maire d'Agen et président de l'Agglo, Jean Dionis du Séjour, aurait bien aimé voir érigé également un escalator. Du reste, en juin dernier, il a lancé une pétition en ligne afin d'obtenir de la SNCF une révision du projet. L'entreprise publique a entendu le message mais a rappelé que « nous avons accepté l'idée de participer au financement de l'étude mais pas à ces aménagements qui ne participent pas à l'amélioration des conditions d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou les mères de famille avec leur poussette ». En clair, si l'édile agenais souhaite un escalator, il devra le financer !

### Moments clés

En 2019, les usagers pourront observer la pose des éléments de la passerelle, de février à avril 2019, la mise en place des ascenseurs, de février à juillet 2019, des travaux de mise aux normes des quais, en mai 2019, la mise en service de la passerelle et, enfin, en août 2019, la mise en service des quais. Pendant la durée du chantier, les cheminements des voyageurs seront maintenus. Certains sont ponctuellement réduits et équipés de revêtements de sols provisoires. Enfin, jusqu'en juillet 2019, une partie de la gare routière réservée aux bus est temporairement

indisponible. Cet espace accueille momentanément la base travaux du chantier SNCF Réseau.



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : SNCF Réseau*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 14/10/2018*  
*[Url de cet article](#)*